

04 avr 2025 -07:00

Promouvoir un avenir sain dès la naissance : 33 maternités belges affichent désormais le label IHAB

Quatre hôpitaux belges reçoivent le prestigieux label IHAB ce vendredi dans les locaux du SPF Santé publique, soit deux nouveaux certificats et deux renouvellements. Avec ces distinctions, 33 maternités à travers le pays affichent désormais ce label international. Fruit d'une initiative conjointe de l'OMS et de l'Unicef, le label IHAB vise à promouvoir le bien-être maternel et infantile, tout en soutenant l'allaitement grâce à un cadre de soins exemplaires.

Ce vendredi, quatre hôpitaux recevront le label IHAB dans les bâtiments du SPF Santé publique. Il s'agit de l'Hôpital Saint-Trond et de la Clinique Notre-Dame de Grâce à Gosselies et de deux autres hôpitaux qui ont été réévalués : la Clinique Saint-Pierre, Ottignies et l'Hôpital Sint-Andries à Tielt.

Avec ces nouveaux labels, la Belgique compte désormais 33 maternités labellisées IHAB sur un total de 102 maternités, représentant près de 25 % des naissances dans le pays.

L'IHAB est un programme de labellisation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'Unicef qui a pour objectif d'assurer à chaque nouveau-né et à sa mère le meilleur capital de santé et de bien-être possible. Il incite les services de santé à fournir aux parents une information et un accompagnement de qualité, à favoriser l'établissement précoce du lien mère-enfant (notamment par le contact peau-à-peau), et à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel. Dès 2003, le Comité fédéral de l'allaitement maternel (CFAM) a implémenté et mis en œuvre ce label international en Belgique avec le soutien du SPF Santé publique.

Rôle-clé du SPF Santé publique

Le SPF Santé Publique joue un rôle central dans la supervision et la coordination de l'IHAB, ainsi que dans les projets de formation et de soins associés qui sont en cours de développement. En collaboration avec l'INAMI et les entités fédérées, le SPF travaille à l'intégration des soins périnataux dans le cadre du Protocole d'Accord sur les Soins Intégrés. Grâce à ces actions, la qualité des soins maternels et infantiles est significativement améliorée.

Allaitement : un atout santé

Les bénéfices de l'allaitement maternel pour la santé sont scientifiquement prouvés par une large littérature :

- Chez les bébés, il permet de réduire l'incidence de plusieurs maladies tels que le surpoids, l'obésité et le diabète de type-2.

- Chez les mères, il aide à retrouver son poids d'avant grossesse et réduit l'incidence de certains type de cancers tels que le cancer du sein et des ovaires.

Cependant, en Belgique, les taux d'allaitement maternel exclusif chutent rapidement après la sortie de la maternité selon les chiffres de 2023 :

- À 6 jours : 63,8 % en Flandre et 82,2 % en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- À 3 mois : autour de 30% des deux côtés de la Belgique .
- À 6 mois : moins de 10 % des deux côtés de la Belgique.

L'OMS recommande l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois et jusqu'à deux ans et plus en complément de la diversification alimentaire adéquate du bébé.

Journée mondiale de la santé

Le 7 avril 2025, l'OMS célébrera son 77e anniversaire sur le thème « Des débuts sains, un avenir plein d'espoir », un appel à investir à l'échelle mondiale dans la santé dès la naissance. Ce message résonne pleinement avec les principes du programme IHAB, plaçant le lien mère-enfant et l'allaitement au cœur de la santé du nouveau-né.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be